Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260629-D_2026_5_5-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2026_5_5

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

Objet : CCA - Désignation de représentants à la commission locale d'évaluation des charges transférées

L' an deux mille vingt six, le vendredi 05 juin à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 01 Juin 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame ROBIN Renée, Madame BLAYO Annick, Monsieur LE GAC Hervé, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Monsieur COLLE Gaël, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Madame DANJOU Maryse, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves, Madame COLINET Camille, Monsieur EVEN Marc, Madame DU PENHOAT Catherine, Monsieur KERAUDREN Olivier, Monsieur QUEVAL Benoît, Madame LE COZ Louise, Monsieur JARAUD Lucien, Monsieur GUERNALEC Christian

Pouvoirs :
Madame DIQUELOU GARSON Armelle a donné pouvoir à Madame ROBIN Renée
Monsieur THUARD Jean-Charles a donné pouvoir à Monsieur QUEVAL Benoît
Madame COUSIN Laurence a donné pouvoir à Monsieur EVEN Marc
Madame EVEN Martine a donné pouvoir à Monsieur DAUTEL Christian
Monsieur RIMBERT Ugo a donné pouvoir à Monsieur LE GAC Hervé

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur THUARD Jean-Charles, Madame COUSIN Laurence, Madame EVEN Martine, Monsieur RIMBERT Ugo

Secrétaire de Séance : Madame Annick BLAYO

Intercommunalité / Rapporteur : Mme Marie-Pierre LE BRETON, conseillère municipale et communautaire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-21 ;
Vu le Code général des impôts ;
Vu la délibération du Conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération en date du 07 mai 2026 relative à la mise en place de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;
Vu l'examen en commission communale « Finances, moyens généraux » du 26 mai 2026 :

Mme Marie-Pierre LE BRETON, conseillère municipale et communautaire, rappelle que la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'Etablissement public de coopération intercommunale, soit Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA). Sa constitution et sa composition ont été déterminées par le Conseil communautaire de CCA, qui a ainsi délibéré le 07 mai 2026 :

- 24 élus municipaux désignés par les communes membres, avec voix délibératives, dont deux (2) pour le compte de la commune de Pont-Aven,

- Membres à voix consultative :

- DGS / DGA des communes membres et de CCA,
- Comptables publics du territoire,
- Directeurs / responsables financiers des communes membres et de CCA.

Mme Marie-Pierre LE BRETON précise que la commune de Pont-Aven doit procéder à la désignation d'élus communaux pour intégrer la CLECT et propose les noms suivants :

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260629-D_2026_5_5-DE

CLECT de CCA	Membres avec voix délibérative
24 membres (dont 2 de Pont-Aven)	- Christian DAUTEL - Jean-Marc TANGUY

De plus, elle propose également le principe de vote à main levée au lieu de procéder au scrutin secret, sous couvert de l'approbation de l'ensemble du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à main levée, par

- 21 voix pour,

- 02 abstentions (MM. Jean-Claude LEBRESNE),

Adopte le principe de vote à main levée pour la désignation des élus communaux au sein de la CLECT de CCA,

Procède à la désignation des deux élus communaux pour siéger au sein de la CLECT de CCA, comme suit :

CLECT de CCA	Membres avec voix délibérative
24 membres (dont 2 de Pont-Aven)	- Christian DAUTEL - Jean-Marc TANGUY

- **Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer tout document en application de la présente délibération.**

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 2

Le Maire,
Christian DAUTEL

MAIRIE DE PONT-AVEN FINISTÈRE

Emis le 05/06/2026, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le 29/06/2026